

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général,
Excellences,
Distingués Délégués,
Mesdames et Messieurs;

Vous me permettez, pour commencer, de vous transmettre, Monsieur le Président, les félicitations de mon Gouvernement pour votre brillante élection à la Présidence de cette 59ème session de l'Assemblée Générale.

Nous n'avons aucun doute que votre sagesse et votre expérience seront d'une grande utilité à notre organisation au moment où elle doit prendre d'importantes décisions notamment celle relative à la réforme du Conseil de Sécurité et feront honneur à toute l'Afrique.

Je voudrais également, à cette même occasion, exprimer toute notre gratitude et toutes nos félicitations à Son Excellence Monsieur Julian Hunte, pour l'excellente qualité de sa présidence de la 58ème Session.

Monsieur le Président,

Cette année, au mois d'avril, le monde entier s'est joint au Rwanda pour notre commémoration du 10ème anniversaire du génocide de 1994, au cours duquel ont été massacrés plus d'un million de nos concitoyens, hommes, femmes et enfants, par l'ancien gouvernement qui avait institutionnalisé la haine, la discrimination et le sectarisme.

Nous remercions en particulier l'Assemblée Générale et le Conseil de Sécurité de l'ONU de s'être joint à nous dans ce même hall, le 7 avril dernier, pour honorer la mémoire de ces victimes du Rwanda et aussi

pour renouveler leur engagement à ce que les horreurs d'un génocide ne puissent se reproduire plus jamais sur aucune autre partie du monde.

Pour nous au Rwanda, cette tragédie du génocide et ses conséquences multiformes nous ont forcés à la tâche collective et nationale de l'examen de conscience.

Et, nous estimons en avoir appris tant, dans l'amertume, que nous avons adopté des mesures concrètes à cet effet.

C'est dans cette dynamique que nous avons créé une Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation qui, au cours des cinq dernières années, a piloté le dialogue national.

Nous avons également mis en oeuvre de vastes réformes à divers niveaux et domaines de la vie nationale qui, entre autres, permettent l'éclosion d'initiatives et la participation de la population aux décisions concernant son propre développement.

Ainsi, nous avons pu promulguer une nouvelle constitution qui, pour la première fois dans l'histoire du pays, a été conçue par les Rwandais eux-mêmes et rédigée selon les idées, les préoccupations, les aspirations et les priorités de la population et non selon celles de pseudo-experts juristes venus d'autres continents.

Cette nouvelle constitution garantit les droits fondamentaux du peuple, intègre les principes universels aux réalités nationales mais aussi et surtout prescrit des mesures visant à répudier, à jamais, de notre société, la mauvaise gouvernance politique qui a conduit au génocide de 1994.

Nous avons effectué d'importantes réformes juridiques qui ont véritablement rétabli notre système judiciaire.

Et, dans la recherche d'une justice qui restaure et réconcilie notre peuple, nous avons introduit les juridictions (participatives) traditionnelles, connues sous le nom de GACACA, pour juger les milliers de présumés impliqués dans des crimes commis lors du génocide.

Nous sommes aussi en train de transformer notre économie en mettant l'accent sur l'innovation, la compétitivité et l'amélioration de la performance des services publics comme la voie indiquée pour réaliser une croissance économique et un développement national durables.

Nous avons opéré d'autres réformes dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de la sécurité et de la promotion de la femme au sein de l'Administration publique.

Aujourd'hui, le Rwanda est en tête des pays qui comptent le plus de femmes élues dans les plus hautes instances de la vie nationale.

Monsieur le Président,

Le Rwanda donne sa contribution, si modeste soit-elle, à tous les processus de paix en cours tant dans notre région qu'ailleurs en Afrique.

C'est dans ce cadre que mon Gouvernement n'a pas hésité à répondre à l'appel de l'Union Africaine pour le Darfour en y envoyant une mission militaire qui contribue aux efforts de la communauté internationale et du gouvernement soudanais pour ramener la paix dans cette région fort éprouvée de notre cher continent.

Monsieur le Président,

Nous estimons que la Communauté Internationale devrait, elle aussi, faire son examen de conscience pour s'interroger sur les leçons à tirer de ses échecs passés et réexaminer ses réponses aux situations de crise telles que le génocide de 1994 au Rwanda.

Il convient dès alors de se demander, si nous disposons d'un système d'alerte précoce pour détecter l'émergence de crises.

Peut-on dire qu'il existe aujourd'hui, mieux qu'hier, la volonté politique requise pour répondre de manière décisive et appropriée, partout sur le Globe, à ces crises naissantes ?

La division du monde en zones d'influence pour les grandes puissances ne continue-t-elle pas encore aujourd'hui, tout comme en 1994, d'empêcher l'ONU de développer des réponses justes et efficaces à des situations de crise ?

Monsieur le Président,

Tous les membres de cette auguste assemblée n'ignorent certainement pas l'ampleur et les proportions fort inquiétantes ainsi que les défis du terrorisme contre la paix et la sécurité internationales.

En effet, depuis la Fédération de Russie, en passant par l'Espagne, l'Indonésie et le Kenya pour venir ici aux Etats-Unis, les terroristes font des ravages et ne reculent même pas devant l'usage de femmes et enfants innocents pour réaliser leurs visées indescriptibles.

Du terrorisme, certes, la région des Grands Lacs d'Afrique en sait quelque chose.

En effet, les forces qui ont commis le génocide au Rwanda, à savoir les ex-FAR et INTERAHAMWE, continuent de semer, avec une cruauté sans égale, mort et désolation en République Démocratique du Congo, au Burundi et au Rwanda.

Et comme vous savez tous, certes, lors de leur plus récent et sinistre exploit, survenu il y a, à peine deux mois, ce même groupe, de pair avec les rebelles du FNL du Burundi, s'est attaqué à un camp de réfugiés Banyamulenge à Gatumba, au Burundi, et a massacré 160 personnes innocentes, hommes, femmes et enfants, à cause de leur appartenance ethnique.

Monsieur le Président,

La chose la plus incompréhensible et surtout la plus inacceptable pour nous est le fait avéré que les bases de tous ces groupes sont bien localisées dans l'Est de la RDC, et que leurs dirigeants sont bien connus, mais alors qu'aucune action internationale sérieuse n'ait été entreprise, jusqu'à ce jour, pour détruire ces bases et arrêter leurs dirigeants.

Et pourtant, se trouve en RDC, presque en co-location avec ces mêmes forces génocidaires, une force des Nations Unies bien armée qui coûte à la communauté internationale la bagatelle de 700 millions de dollars américains par l'an.

Il y a lieu (pourtant) de se demander sérieusement si la communauté internationale a tiré des leçons de la tragédie rwandaise.

A notre humble avis, Monsieur le Président, les Nations Unies devraient assumer leurs responsabilités et prendre les mesures qui s'imposent pour désarmer, démobiliser et rapatrier les groupes terroristes et génocidaires qui sont en RDC et qui continuent de saccager impunément les communautés entières dans notre région et qui ont été à la source de deux guerres en RDC ayant impliqué directement jusqu'à 8 pays d'Afrique.

Monsieur le Président,

Mon Gouvernement estime que de même que la communauté internationale a la responsabilité ou l'obligation d'assurer la protection de personnes en grave danger, elle a aussi celles de protéger et soutenir les rescapés de ces mêmes situations.

C'est dans ce cadre que depuis 1994, le Gouvernement Rwandais réserve 5% de son budget annuel pour contribuer prioritairement aux soins de santé et aux besoins en éducation des rescapés du génocide.

Dans ce même esprit et au cours des présentes assises, il sera proposé une résolution demandant au Secrétaire Général de mobiliser tout le système des Nations Unies pour appuyer financièrement les efforts internes qui restent, malgré tout, insuffisants au regard des besoins réels, sinon vitaux, surtout des orphelins, des veuves et des victimes d'abus sexuels. Nous espérons qu'elle va obtenir votre soutien.

Monsieur le Président,

Mon Gouvernement a suivi, avec beaucoup d'intérêt, les discussions actuelles pour la réforme du Conseil de Sécurité.

Le Rwanda, ayant fait l'objet de débat du Conseil de Sécurité de façon plus ou moins continue depuis 14 ans, apprécie mieux que beaucoup d'autres nations, la nécessité de rendre plus représentative et plus démocratique ce puissant organe de notre organisation.

Nous pensons en particulier qu'il est grand temps que cesse la marginalisation des continents Africain et Latino-Américain en leur octroyant des sièges permanents au Conseil de Sécurité.

Mais alors que l'accent est fort justement mis sur l'élargissement du Conseil et la représentation régionale, nous croyons, fermement, qu'une égale attention doit être vouée à en améliorer les méthodes de travail et mettre l'accent sur leur transparence.

Nous espérons que cet aspect sera pris en compte par toutes les parties concernées, autrement, cette réforme ne serait que tronquée, sans impact réel.

Pour nous, en particulier, nous sommes fort préoccupés qu'une règle non écrite nulle part semble avoir réservé l'initiative de propositions de résolutions aux seuls membres permanents du Conseil de Sécurité.

Plus préoccupant encore est l'apparente division du monde en sphères d'influence, chaque membre permanent ayant un droit presque absolu et exclusif de propositions de résolutions et de déclarations présidentielles relative à sa zone d'influence.

Cette situation n'honore point notre organisation et mine sérieusement la crédibilité du Conseil de Sécurité et de ses décisions.

Monsieur le Président,

Mon Gouvernement a pris bonne note des améliorations apportées pour une plus grande efficacité au sein du TPIR (Tribunal Pénal International pour le Rwanda) et encourage le Bureau du Procureur et du Greffe à poursuivre leurs efforts pour mettre fin au gaspillage et à la corruption ayant caractérisé ce Tribunal ; c'est dans cette dynamique que nous lui assurons de notre plein appui dans la mise en oeuvre de sa stratégie de complétion.

Nous attendons la conclusion prochaine des accords de transfert de certains prévenus pour être jugés au Rwanda ; ce qui, à notre sens, est une marque de confiance et de collaboration rétablies.

Monsieur le Président,

En conclusion, pour nous, la promotion du développement économique reste l'une des plus grandes raisons d'être des Nations Unies.

Au moment où je vous parle, l'Afrique compte des centaines de personnes qui, face à la faim, à la pauvreté et la maladie, vivent dans un grand désespoir.

Les Nations Unies se doivent donc de mobiliser, concentrer et guider tous nos efforts collectifs pour réaliser les objectifs de développement de ce millénaire et tirer le continent africain de ses difficultés actuelles, tant politiques qu'économiques.

A cet effet, le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) constitue, quelque part, une feuille de route et un canevas rassurant qui nous aide à réaliser la renaissance et la prospérité de l'Afrique.

Aussi, cette famille des nations du monde doit-elle refuser la situation actuelle où la moitié d'entre nous vit dans l'opulence, la prospérité et la bonne santé tandis que l'autre partie meurt de faim et de maladies que nous pouvons, tous ensemble, prévenir et éradiquer.

Oeuvrons donc, tous ensemble, pour changer une telle situation.

Je vous remercie.